



## COMMISSION SPORTIVE

MARDI 11 JUILLET 2023 à 14h00

### Procès-Verbal N°614

**Président** : Michel Vachetta

**Présents**: Annie Brault, Dan Marchal, Michel Vachetta.

**Excusés** : Gérard Bouat, Bernard Buosi, Daniel Guillard, Gilbert Reppelin.

**La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2022/2023, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle**

**« ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.**

**Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.**

### U10 / U11

Daniel Hugot, tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Voiron, Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin, tel 06.70.93.82.68.

### U13

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

### U15

**RAPPEL : DATES BUTOIR DES PRE ENGAGEMENT U15 D1 D2 24 JUILLET 23.**

**Passé cette date vous ne pourrez plus vous pré-engager par footclubs.**

**Vous serez obligé d'envoyer un mail à la sportive qui décidera dans quelle catégorie vous évoluerez pour la saison prochaine.**

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

## U17

**RAPPEL : DATES BUTOIR DES PRE ENGAGEMENT U17 D1 D2 24 JUILLET 23.**

**Passé cette date vous ne pourrez plus vous pré-engager par footclubs.**

**Vous serez obligé d'envoyer un mail à la sportive qui décidera dans quelle catégorie vous évoluerez pour la saison prochaine.**

Inactivité : Club de St Martin d'Uriage

Suite aux décisions de la commission d'appel le club d'Eybens 2 et Gières 1 évoluerons en catégorie D1.

Dans le tableau des montées descentes il faut prendre la colonne une seule descente de Ligue au lieu de deux qui a pour conséquence de maintenir un club supplémentaire.

En application de l'article 3 alinéa 5 et 6 des règlements des jeunes du district de l'Isère le club de deux Rochers est maintenu en D2.

**Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.**

## U20

**RAPPEL : DATES BUTOIR DES PRE-ENGAGEMENT U20 D1 24 JUILLET 23.**

**Passé cette date vous ne pourrez plus vous pré-engager par footclubs.**

**Vous serez obligé d'envoyer un mail à la sportive qui décidera dans quelle catégorie vous évoluerez pour la saison prochaine.**

**Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.**

## SENIORS

**RAPPEL : DATES BUTOIR DES PRE ENGAGEMENT SENIORS D1 A D3 17 Juillet 23 ET SENIORS D4 24 Juillet.**

**Passé cette date vous ne pourrez plus vous pré-engager par footclubs.**

**Vous serez obligé d'envoyer un mail à la sportive qui décidera dans quelle catégorie vous évoluerez pour la saison prochaine.**

Après les divers mouvements en catégorie D1, D2, D3, il manque deux clubs en D4.

Par application de l'article 24-5, alinéa 3 est promu en D4 St André le Gaz 3 et Formafoot 2.

La composition des poules de D3 paraîtront au PV de la semaine prochaine.

**La présente parution est donnée à titre indicatif et ne sera entérinée qu'après homologation de toutes les rencontres et que toutes les procédures en cours auprès des différentes commissions d'appel aient été traitées. Ce règlement s'applique à tous les championnats du District de l'Isère.**

**Le président**

**Michel VACHETTA**

**La secrétaire**

**Annie BRAULT**